

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 3 septembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 39

Quorum : 20

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 21

Nombre de représentés : 06

Mise en discussion du rapport

Nombre de présents : 23

Nombre de représentés : 06

Nombre de votants : 29

OBJET

Affaire n° 2024-110

RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE
DE LE PORT

PROJET CULTUREL
SCIENTIFIQUE ÉDUCATIF ET
SOCIAL (PSCS) DE LA
BIBLIOTHÈQUE DE LA RIVIÈRE
DES GALETS

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du conseil municipal a été faite et affichée le 26 août 2024.

- la liste des délibérations a été affichée à la porte de la mairie le 4 septembre 2024.

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le mardi 3 septembre, le conseil municipal de Le Port s'est réuni à l'hôtel de ville, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe, M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Mme Catherine Gossard 11^{ème} adjointe, M. Franck Jacques Antoine, M. Jean-Max Nagès, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Cadet, M. Zakaria Ali, Mme Sophie Tsiavia, Mme Garicia Latra Abélard, Mme Véronique Bassonville, Mme Aurélie Testan, Mme Gilda Bréda, Mme Annie Mourgaye.

Absents représentés : M. Bernard Robert 4^{ème} adjoint par Mme Catherine Gossard, Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème} adjointe par M. Armand Mouniata, M. Jean-Paul Babef par M. Guy Pernic, Mme Claudette Clain Maillot par Mme Honorine Lavielle, M. Fayzal Ahmed Vali par Mme Annick Le Toullec, Mme Paméla Trécasce par Mme Sophie Tsiavia.

Arrivée(s) en cours de séance : M. Sergio Erapa à 17h10 (affaire n° 2024-110), Mme Honorine Lavielle à 17h13 (affaire n° 2024-110), M. Henry Hippolyte à 17h16 (affaire n° 2024-111), M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint à 17h22 (affaire n° 2024-112), M. Jean-Claude Adois à 17h24 (affaire n° 2024-112), M. Didier Amachalla à 17h24 (affaire n° 2024-112), Mme Barbara Saminadin à 17h25 (affaire n° 2024-112).

Départ(s) en cours de séance : Néant.

Absents : M. Patrice Payet, Mme Firose Gador, M. Bertrand Fruteau, Mme Valérie Auber et Mme Patricia Fimar.

LE MAIRE



Olivier HOARAU

RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE DE LE PORT

PROJET CULTUREL SCIENTIFIQUE ÉDUCATIF ET SOCIAL (PCSES) DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA RIVIÈRE DES GALETS

Arrivée de M. Sergio Erapa à 17h10 et Mme Honorine Lavielle à 17 h 13.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 2022-039 du conseil municipal du 5 avril 2022 approuvant les termes du Projet Culturel Scientifique Éducatif et Social (PCSES) du Réseau de Lecture Publique de Le Port ;

Vu la délibération n° 2022-095 du conseil municipal du 5 juillet 2022 approuvant le règlement intérieur actualisé du Réseau de Lecture Publique de Le Port ;

Vu la délibération n° 2024-043 du conseil municipal du 2 avril 2024 approuvant le nouveau Contrat Territoire Lecture (CTL) 2024-2026 entre l'Etat et la Commune de Le Port pour le développement de la lecture publique ;

Vu le rapport présenté en séance ;

Considérant le caractère indispensable d'un PCSES pour la conduite de la politique publique d'un établissement de lecture publique ;

Considérant la volonté de la Commune de Le Port de poursuivre la mise en œuvre d'actions pour œuvrer à une démocratisation culturelle efficiente ;

Considérant l'avis favorable des commissions « Politique culturelle - Sportive - Petite Enfance » et « Politique Éducative - Scolaire et Associative » réunies le 21 août 2024 ;

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le Projet Culturel Scientifique Éducatif et Social du Réseau de Lecture Publique de la bibliothèque de la Rivière des Galets de Le Port ;

Article 2 : d'autoriser le Maire, ou tout autre adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE



Olivier HOARAU

RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE DE LE PORT

PROJET CULTUREL SCIENTIFIQUE ÉDUCATIF ET SOCIAL (PCSES) DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA RIVIÈRE DES GALETS

Le présent rapport a pour objet de recueillir l'avis du conseil municipal sur le Projet Culturel Scientifique Éducatif et Social (PCSES) de la bibliothèque située sur le quartier de la Rivière des Galets.

La culture, plus qu'une compétence institutionnelle est une responsabilité partagée par chacune des collectivités. Notre implication, en matière culturelle, traduit une ambition politique autour de laquelle notre cité s'est construite avec l'intime conviction d'œuvrer à l'épanouissement du plus grand nombre, de participer à la cohésion sociale et d'agir solidairement.

En moins de 40 ans, la Municipalité a accompagné le développement d'une remarquable richesse artistique et a opéré un aménagement significatif du territoire. Nous avons multiplié les portes d'accès à la culture au travers de lieux et d'institutions relevant, notamment du spectacle vivant, du patrimoine, de l'art contemporain et de la lecture publique. Il s'est agi de favoriser tant la création, la diffusion et la formation professionnelle que les pratiques artistiques et culturelles dans leur plus grande diversité. Cette implication a aussi créé les conditions du développement de l'économie culturelle.

En ce sens, l'action municipale s'est traduite par :

- l'organisation de conditions favorables à la création artistique, à sa diffusion et à son renouvellement dans le respect de la liberté de création et de la liberté de programmation ;
- le développement d'une formation aux métiers culturels de grande qualité, en particulier dans le cadre de l'enseignement supérieur ;
- la préservation et la valorisation de notre patrimoine pour garantir, aujourd'hui, son accessibilité au plus grand nombre et, demain, sa transmission aux générations futures ;
- une reconnaissance du droit de chacun à développer la pratique culturelle de son choix.

En matière de lecture publique, la Municipalité a inscrit dans ses axes stratégiques la rénovation bâtementaire et la modernisation de l'offre de services du Réseau de Lecture Publique afin de doter le territoire de moyens de démocratisation culturelle.

La bibliothèque de la Rivière des Galets est une structure municipale inscrite dans le réseau de lecture publique. Équipement essentiel à la qualité de vie de tous les publics et particulièrement pour la population vivant dans ce Quartier Prioritaire de la politique de la Ville (QPV), la bibliothèque est un lieu de solidarité, de lien social, de rencontres et de pratiques culturelles.

En tant que centre de diffusion de la culture, de l'éducation et du savoir, la bibliothèque propose de lancer un projet visant à promouvoir les valeurs culturelles, scientifiques, éducatives et sociales au sein de la communauté du secteur nord de la Ville de Le Port, en partenariat et co-construction avec les partenaires socio-éducatifs et culturels du territoire.

Ce projet vise à renforcer le rôle de la bibliothèque comme espace de rencontre, d'apprentissage et de partage. Il décrit un concept de médiathèque prenant en compte les pratiques culturelles actuelles et en devenir et qui répond aux spécificités de cette partie du territoire Portoï et de ses habitants.

Le PCSES de la bibliothèque de la Rivière des Galets, adossé à celui de la médiathèque Denise Boulard, validé en séance le 5 avril 2022 (n° 2022-039), s'inscrit dans ce contexte. Il vise à formaliser et communiquer la vision de la bibliothèque telle qu'elle sera dans son environnement territorial.

Le PCSES est un document stratégique qui permet de conduire la politique publique d'un établissement de lecture publique. C'est un outil de dialogue et de pilotage. Il est indispensable pour bénéficier des aides de l'État et fondamental pour toute étude de construction ou réhabilitation / modernisation d'une bibliothèque. Il a vocation à être régulièrement évalué et actualisé.

Les valeurs d'accès à la culture pour tous, d'échanges, d'épanouissement personnel et la volonté de renforcement du lien social structurent ce PCSES et se traduisent par des objectifs, orientations et axes de développement en vue de désenclaver la bibliothèque et mettre la population au cœur du projet.

En renforçant les liens sociaux, en stimulant la curiosité intellectuelle, en développant des projets basés sur l'oralité pour amener à la lecture et à l'écriture, l'ambition de ce projet est de contribuer significativement à la démocratisation culturelle engagée dans le projet global de la Municipalité.

Au regard de ces éléments, le conseil municipal est appelé à :

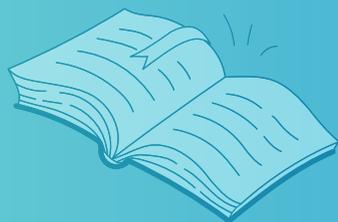
- approuver le Projet Culturel Scientifique Éducatif et Social du Réseau de Lecture Publique de la bibliothèque de la Rivière des Galets de Le Port ;
- autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

Pièce jointe :

- Le Projet Culturel Scientifique et Educatif et Social de la Bibliothèque de la Rivière des Galets

RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE DU PORT

Projet médiathèque de la Rivière des Galets



Envoyé en préfecture le 12/09/2024

Reçu en préfecture le 12/09/2024

Publié le 12/09/2024

ID : 974-219740073-20240903-DL_2024_110-DE

S²LO

PROJET CULTUREL SCIENTIFIQUE EDUCATIF & SOCIAL 2024



Envoyé en préfecture le 12/09/2024

Reçu en préfecture le 12/09/2024

Publié le 12/09/2024

ID : 974-219740073-20240903-DL_2024_110-DE



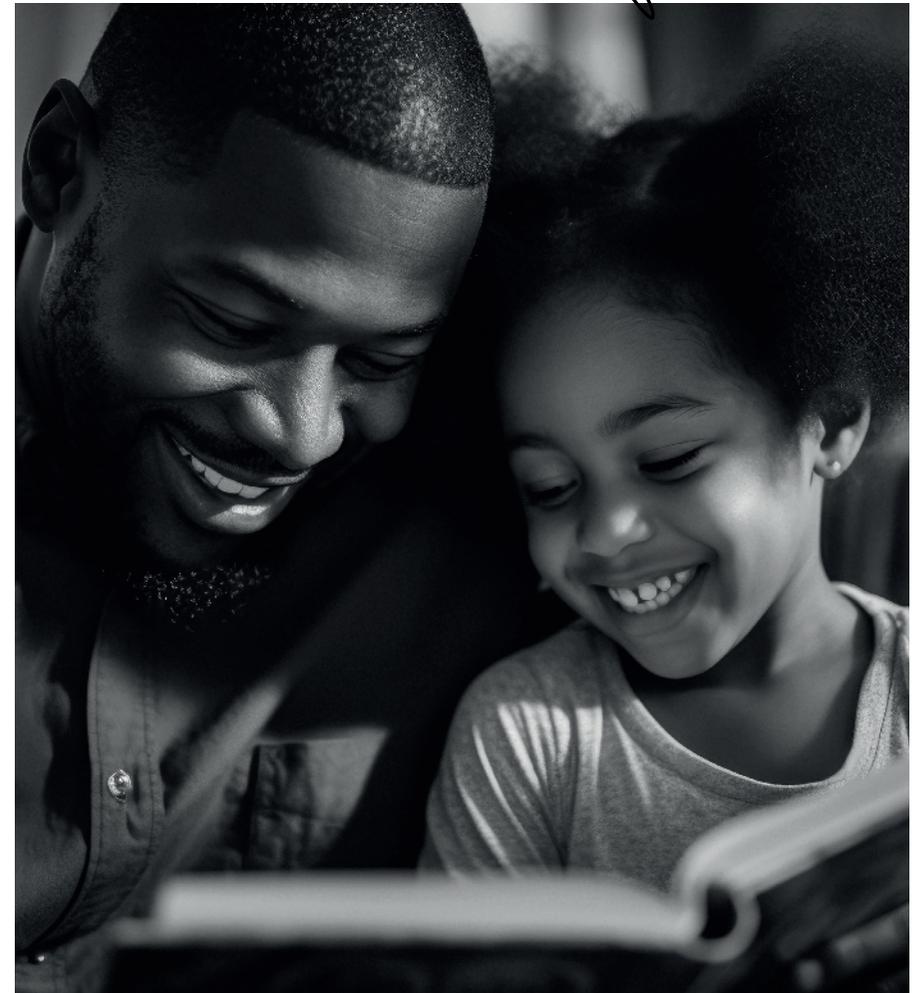
AVANT PROPOS

Le projet culturel, scientifique, éducatif et social (PCSES) est un document de politique publique par lequel une collectivité territoriale détermine les objectifs d'un établissement de lecture publique, qu'il s'agisse de l'actualisation d'une démarche déjà menée ou de la création d'un nouvel équipement. Le PCSES est un texte formalisé par la médiathèque et validé par la collectivité, fruit d'un dialogue interne avec l'équipe, externe avec des acteurs engagés sur un territoire. Il a vocation à être rendu public et régulièrement évalué et actualisé.

Le projet d'établissement est une démarche collective et participative qui, en partant d'un état des lieux permettant de formaliser les pratiques actuelles de la médiathèque et d'expliquer les choix qui ont jusqu'alors été faits, aboutit à un diagnostic partagé, fixe les priorités, les évolutions attendues et la ligne de conduite pour les trois ans à venir. Ce travail collectif doit permettre de recentrer les missions de l'établissement, d'améliorer éventuellement ses prestations et son fonctionnement, en précisant clairement les objectifs et les étapes, les actions et les moyens adaptés aux personnes en poste pour y parvenir.

Envoyé en préfecture le 12/09/2024
Reçu en préfecture le 12/09/2024
Publié le 12/09/2024
ID : 974-219740073-20240903-DL_2024_110-DE

SLOW



SOMMAIRE

La médiathèque de la Rivière des Galets	5
Le contexte territorial	6
La lecture publique sur le territoire	7
Les partenaires	9
Les publics	10
Les documents	11
Horaires d'ouverture	13
Les moyens humains	13
Espaces et services innovants	15
La bibliothèque	16
L'espace de médiation (expositions, restitutions)	20
L'auditorium	24
Le jardin littéraire	28
Les plans	30
Politique de médiation culturelle	33
Les objectifs de l'action culturelle	34
Les principes de l'action culturelle	34
Des animations innovantes	35
Enrichir la programmation	36
Formaliser et amplifier les outils de communication	37
Liens avec le territoire	39
Les berges de la Rivière des Galets	40
Les portes de Mafate	42
Le circuit patrimoine	43
Conclusion	45

Envoyé en préfecture le 12/09/2024

Reçu en préfecture le 12/09/2024

Publié le 12/09/2024

ID : 974-219740073-20240903-DL_2024_110-DE



LA MÉDIATHÈQUE DE LA RIVIÈRE DES GALETS

Projet de lecture publique

LE CONTEXTE TERRITORIAL

Le quartier de la Rivière des Galets est à cheval sur les communes des villes de Le Port et de La Possession. Son nom vient de la rivière éponyme qui s'écoule des cirques de Salazie et de Cilaos et dont les berges se situent à proximité.

Selon l'Analyse des Besoins Sociaux de la ville de Le Port de 2021, on distingue le quartier de la Rivière des Galets – Cité Ravine à Marquet de la Rivière des Galets-Village. C'est au sein de ce dernier que se situe la médiathèque annexe, à la limite du territoire Portoï.

Le bâtiment a été inauguré en avril 1994 sur le site dit « Farfar », du même nom que le centre social et culturel « créé en août 1992 par un groupe d'habitants de la Rivière des Galets ».

Les deux quartiers Rivière des Galets et Cité Ravine à Marquet comptaient 6 056 habitants en 2017 (Source Insee, 2017).

L'INTENTION

Un maillage territorial adossé à un développement affirmé du réseau de lecture publique

La médiathèque de la Rivière des Galets est une structure municipale inscrite dans le réseau de lecture publique. Equipement essentiel à la qualité de vie de tous les publics et particulièrement pour la population vivant dans ce quartier prioritaire de la ville. C'est un lieu de solidarité, de lien social, de rencontres et de pratiques culturelles.

Le projet culturel, scientifique, éducatif et social de la médiathèque Rivière des Galets vise à formaliser et piloter sa vision telle qu'elle sera dans son environnement futur. Il décrit un concept de médiathèque prenant en compte les pratiques culturelles actuelles et en devenir et qui répond aux spécificités de cette partie du territoire Portoï et de ses habitants.

En qualité de centre de diffusion de la culture, de l'éducation et du savoir, la médiathèque propose de lancer un projet qui tend à promouvoir les valeurs culturelles, scientifiques, éducatives et sociales au sein de la communauté du territoire nord de la Ville de Le Port. Ce projet renforce le rôle de la médiathèque comme espace de rencontre, d'apprentissage et de partage.

LA LECTURE PUBLIQUE SUR LE TERRITOIRE

DÉSENCLAVER LA MÉDIATHÈQUE ET METTRE LA POPULATION AU CŒUR DU PROJET

Repenser le système socio-culturel et privilégier le rapport à l'oralité, à la parole en développant des animations davantage actives, participatives et non directives.

Il s'agit là de placer l'échange, le dialogue et la transmission au cœur de la médiathèque avec une volonté d'offrir un service public orienté et affiché vers les populations spécifiques du quartier de la Rivière des Galets.



OBJECTIFS DU PROJET

Au-delà des missions fondamentales des bibliothèques et médiathèques, le PCSES de la médiathèque de la Rivière des Galets est orienté vers les caractéristiques que présentent les habitants de ce quartier.

► Favoriser l'inclusion sociale

- Créer des espaces et des animations qui soutiennent la cohésion sociale et l'inclusion de tous les publics, au sein de la médiathèque et hors les murs.
- Co-construire les projets avec les partenaires socio-culturels et éducatifs en s'inscrivant dans les dispositifs et programmes tels que le contrat territoire lecture, la cité éducative et le contrat de ville.
- Aménager des espaces de détente et de lectures confortables pour les familles.

► Encourager la science et l'innovation

- Programmer des ateliers pour stimuler la curiosité pour les sciences et les nouvelles technologies.

► **Renforcer l'éducation**

- Proposer des ressources et des activités éducatives pour tous les âges, en soutenant l'apprentissage tout au long de la vie.
- Développer des projets pour créer et renforcer le goût et l'intérêt de lire chez les enfants dès leur plus jeune âge.
- Lutter contre la fracture numérique, se doter de matériels informatique et créer un espace dédié.

► **Consolider la politique des publics**

- Maintenir et renforcer la fréquentation par le biais d'actions innovantes et hors les murs.
- Faciliter le croisement des publics en développant des projets intergénérationnels et inter-culturels.
- Accentuer la médiation et l'accueil par la formation des bibliothécaires.
- Encourager la mobilité et valoriser l'espace naturel des berges par des temps d'itinérance sous forme de lecture (ex Livr'anlèr).



LES PARTENAIRES

PARTENAIRES CULTURELS



PARTENAIRES DU QUARTIER



ÉCOLE LAURENT VERGÈS

ÉCOLE EUGÈNE DAYOT

CLASSE PASSERELLE
IMELDA GRONDIN

ASSUR



LES PUBLICS

La population de ce quartier prioritaire (couronne 4 de la politique de la ville) représente **13% de la population globale de la Ville de Le Port** (4 411 hab. / 33 531 hab. données insee 2018).

Les familles avec de jeunes enfants constituent avec les jeunes de moins de 25 ans et les personnes en grande difficulté l'un des socles des usagers de la médiathèque de la Rivière des Galets.

Les enfants et les familles sont, dans le projet de réhabilitation, plus particulièrement pris en compte, notamment avec un axe fort sur la parentalité.

Comme le rappelle la loi n°2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique, « *Les bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements ont pour missions de garantir l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ainsi que de favoriser le développement de la lecture* ».

Cette mission de démocratisation des bibliothèques place les publics au cœur du présent PCSES à travers les enjeux, objectifs et actions identifiés.

La démarche de modernisation de la bibliothèque et de création d'espaces dédiés à la médiation, s'inscrit dans une volonté de mettre la population au centre du PCSES et de prendre en considération les difficultés que connaissent les habitants de cette partie du territoire Portoïis.

Les nouveaux espaces et les médiations sont pensés prioritairement pour cibler la population prédominante, à savoir **les jeunes enfants et leur famille, les moins de 25 ans avec une forte proportion de femme**, et **les séniors** afin d'intégrer des projets intergénérationnels.

Les enfants **de 0 à 14 ans** représentent **23 %** de la population les jeunes **de 15 à 19 ans** représentent **21 %** de la population soit **44%** de la population **entre 0 et 19 ans**.

823 enfants scolarisés de la **classe passerelle au CM2**.

LES DOCUMENTS

SÉCURISATION DES DOCUMENTS

Le projet de réhabilitation de la médiathèque de la Rivière des Galets permet à cette dernière de se doter d'un système d'identification et de sécurisation des documents.

La médiathèque annexe compte à ce jour plus de 12 000 documents (livres, BD, mangas, CD et DVD confondus) en accès direct.

L'espace dédié au public est principalement composé de :

- **La section jeunesse** dans laquelle on retrouve des albums, des romans, des documentaires, des revues, des BD, des mangas, des DVD et des CD dédiés aux 0-12 ans.
- **La section ado / adultes** dans laquelle se trouvent des romans, des documentaires, des revues, des BD, des mangas, des DVD et des CD. L'espace propose également l'**accès au numérique**.

SUPPORTS	JEUNESSE	ADO /	TOTAL
LIVRES	5000	3800	8800
BD	950	950	1900
CD	75	1100	1175
DVD	180	420	600
	6205	6270	12475

Estimation approximative du tableau (arrondis et catalogage de documents en cours), ne tient pas compte des périodiques.

Un désherbage plus soutenu est en cours depuis maintenant trois ans afin de séduire au mieux les lecteurs avec la mise en avant de nouveautés plutôt que la conservation d'un fonds trop vieillissant (un nombre important de documents étant en rayonnage depuis l'ouverture du site).

L'acquisition de rayonnages mobiles à la médiathèque centrale Benoîte Boulard, permet ainsi à l'annexe de pouvoir y stocker des ouvrages jugés peu attractifs sur le plan visuel mais dont le contenu peut représenter toujours un intérêt.



Envoyé en préfecture le 12/09/2024
Reçu en préfecture le 12/09/2024
Publié le 12/09/2024
ID : 974-219740073-20240903-DL_2024_110-DE



LES MOYENS HUMAINS

La médiathèque annexe compte actuellement 7 agents de bibliothèque, dont 2 responsables (aux grades de bibliothécaire et de rédacteur territoriaux).

Le reste de l'équipe est composé de 4 agents en CDI et d'un agent en CDD.

L'équipe est complétée par un agent de médiation. Son affectation sur le site a fait suite à des cas de vols et d'occupation de la cour de Farfar entraînant une forte dégradation des lieux.

LES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

mardi : 9h - 12h et 13h - 17h

mercredi : 9h - 12h et 13h - 17h

jeudi : 13h - 17h

vendredi : 9h - 12h et 13h - 17h

samedi : 9h - 12h et 13h - 17h

dimanche - lundi : fermé



Envoyé en préfecture le 12/09/2024

Reçu en préfecture le 12/09/2024

Publié le 12/09/2024

ID : 974-219740073-20240903-DL_2024_110-DE

S²LO



ESPACES & SERVICES INNOVANTS

Envoyé en préfecture le 12/09/2024

Reçu en préfecture le 12/09/2024

Publié le 12/09/2024

ID : 974-219740073-20240903-DL_2024_110-DE



BIBLIOTHÈQUE



L'EXISTANT

3 espaces

Envoyé en préfecture le 12/09/2024

Reçu en préfecture le 12/09/2024

Publié le 12/09/2024

ID : 974-219740073-20240903-DL_2024_110-DE

S²LOW

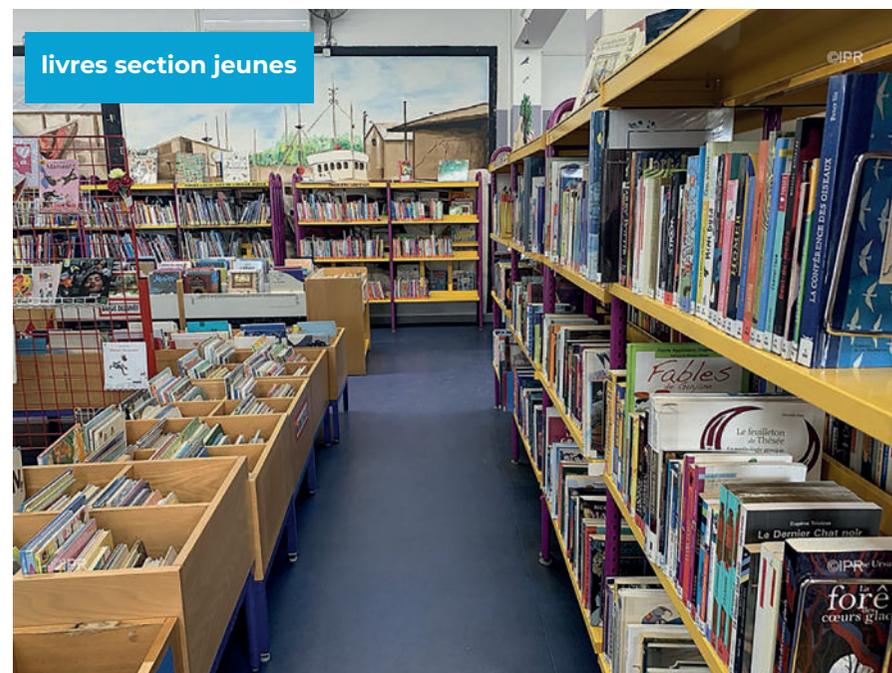
livres section ado - adultes + accueil



mini espace expo



livres section jeunes



EN IMAGINANT

accueil + rez de chaussée

Envoyé en préfecture le 12/09/2024

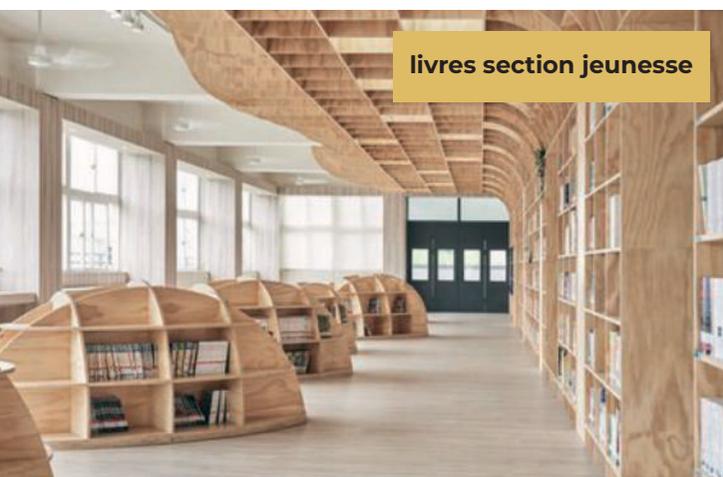
Reçu en préfecture le 12/09/2024

Publié le 12/09/2024

ID : 974-219740073-20240903-DL_2024_110-DE

S²LOW

livres section jeunesse
+ espace zen sensoriel



livres section jeunesse



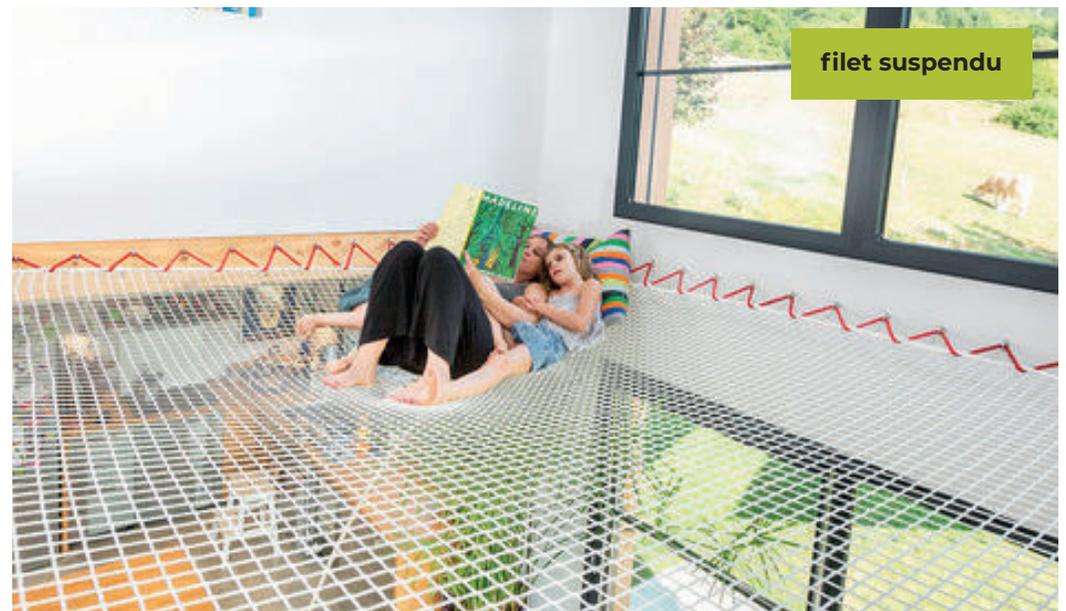
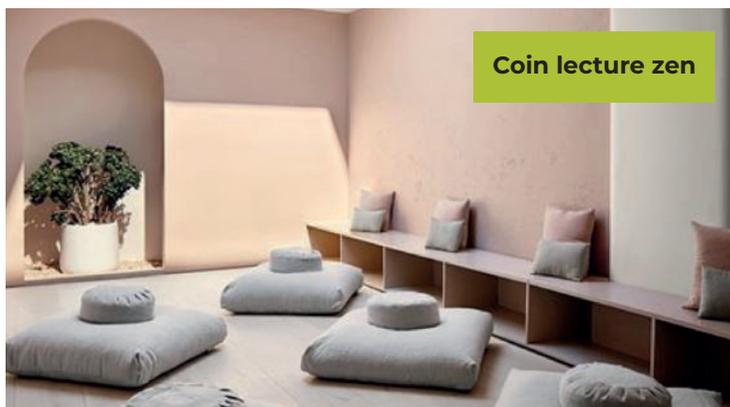
espace zen sensoriel



livres section ado - adultes + accueil

EN IMAGINANT

mezzanine + espace de détente suspendu



Envoyé en préfecture le 12/09/2024

Reçu en préfecture le 12/09/2024

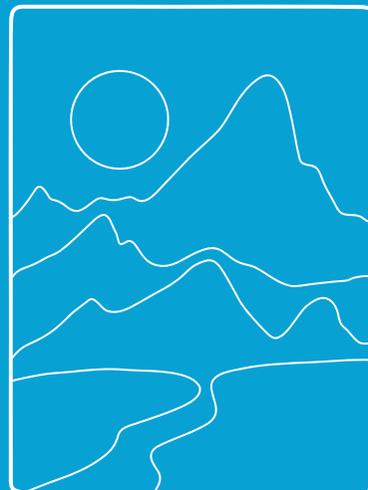
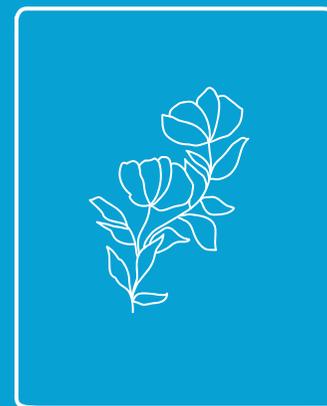
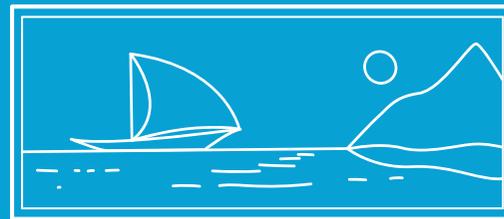
Publié le 12/09/2024

ID : 974-219740073-20240903-DL_2024_110-DE



L'ESPACE DE MÉDIATION

**EXPOSITIONS
RESTITUTIONS**



L'EXISTANT



EN IMAGINANT

expositions arts visuels, scientifique,
restitutions scolaires

TOUT LE MONDE A UNE HISTOIRE À RACONTER

L'Atelier des Auteurs est la
première plateforme d'écriture
issue du monde de l'édition.

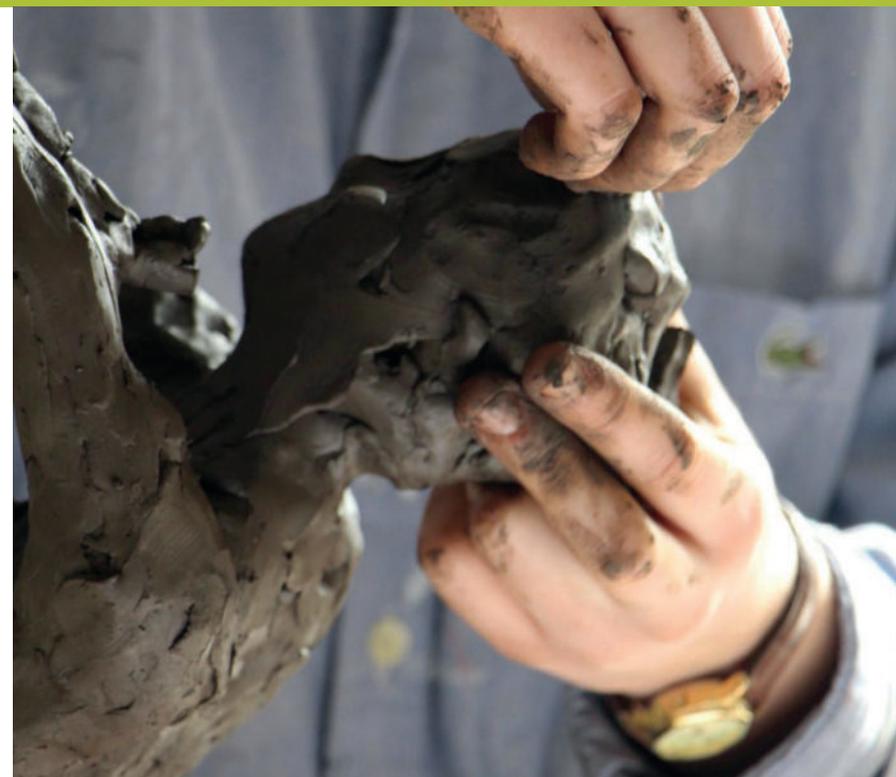
Nos ateliers d'écriture



EN IMAGINANT



ateliers



Envoyé en préfecture le 12/09/2024

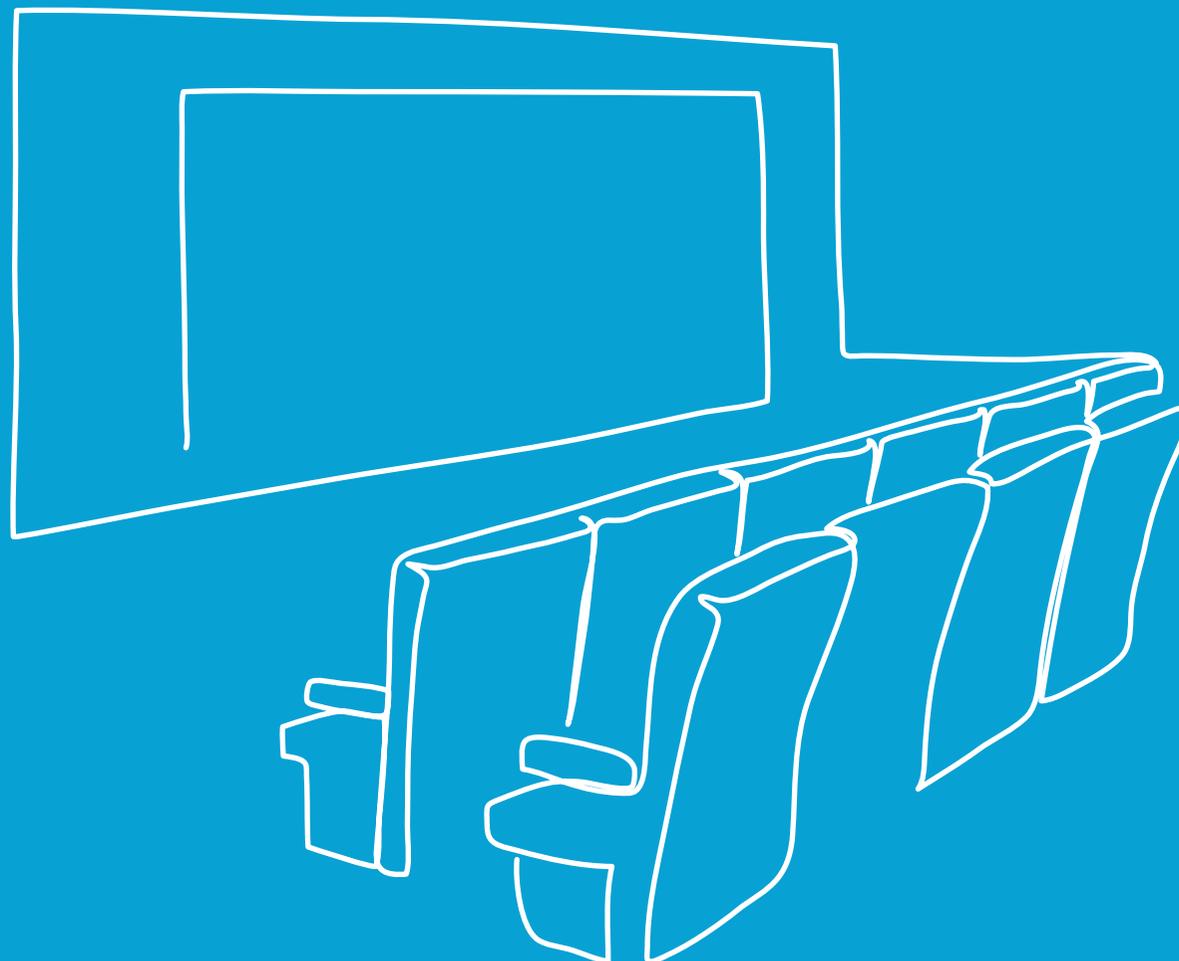
Reçu en préfecture le 12/09/2024

Publié le 12/09/2024

ID : 974-219740073-20240903-DL_2024_110-DE



L'AUDITORIUM



L'EXISTANT

Envoyé en préfecture le 12/09/2024

Reçu en préfecture le 12/09/2024

Publié le 12/09/2024

ID : 974-219740073-20240903-DL_2024_110-DE



EN IMAGINANT

spectacles, contes musicaux,
ateliers «écritures chorégraphiques»



Envoyé en préfecture le 12/09/2024

Reçu en préfecture le 12/09/2024

Publié le 12/09/2024

ID : 974-219740073-20240903-DL_2024_110-DE

S'LO



Envoyé en préfecture le 12/09/2024

Reçu en préfecture le 12/09/2024

Publié le 12/09/2024

ID : 974-219740073-20240903-DL_2024_110-DE

S²LOW

EN IMAGINANT

**musée numérique, conférences,
microfolie**



Envoyé en préfecture le 12/09/2024

Reçu en préfecture le 12/09/2024

Publié le 12/09/2024

ID : 974-219740073-20240903-DL_2024_110-DE



LE JARDIN LITTÉRAIRE

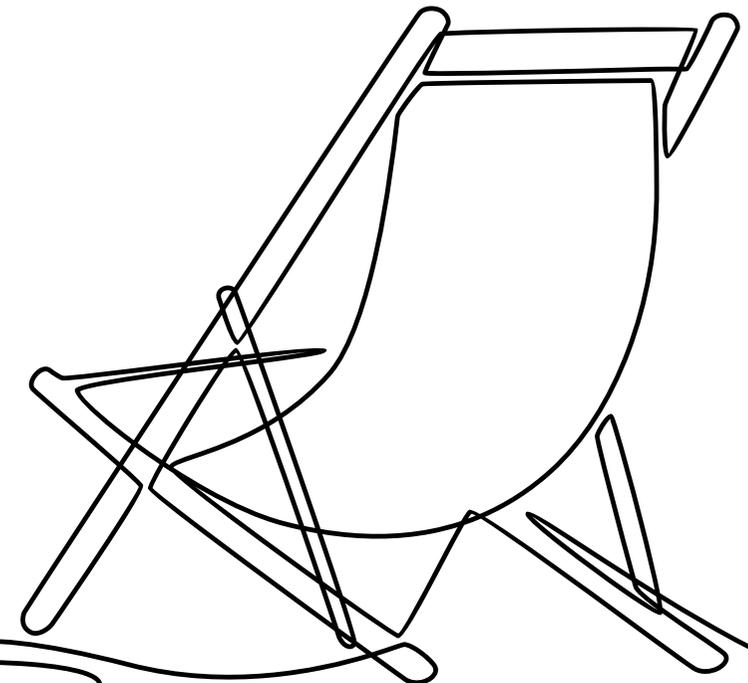




Nouveau lieu prévu comme un espace de circulation favorisant la rencontre intergénérationnelle, cette zone située dans l'enceinte de la médiathèque favorisera la détente, l'échange et la convivialité.

L'idée est d'avoir des espaces végétaux agréables et accueillants.

Cet espace sera animé par des lectures, des ateliers éco-ludiques et nature, des parcours d'extraits littéraires sur des propositions de thématiques qui enrichiront l'attractivité du site.



Envoyé en préfecture le 12/09/2024

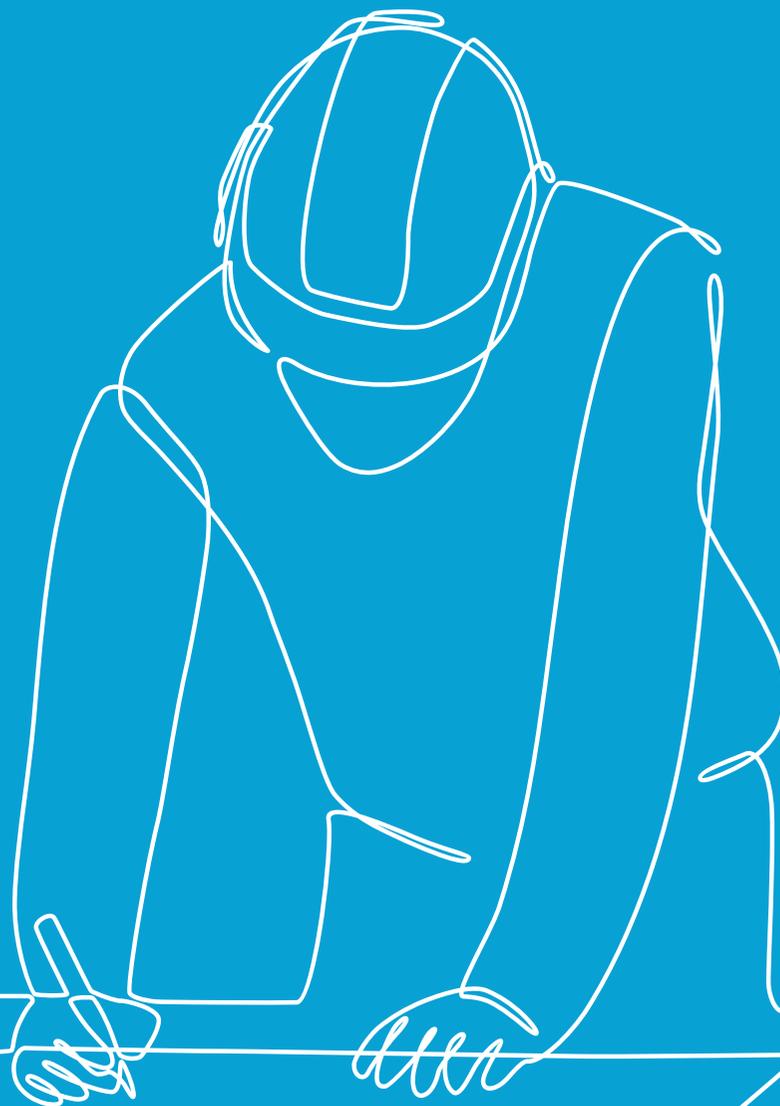
Reçu en préfecture le 12/09/2024

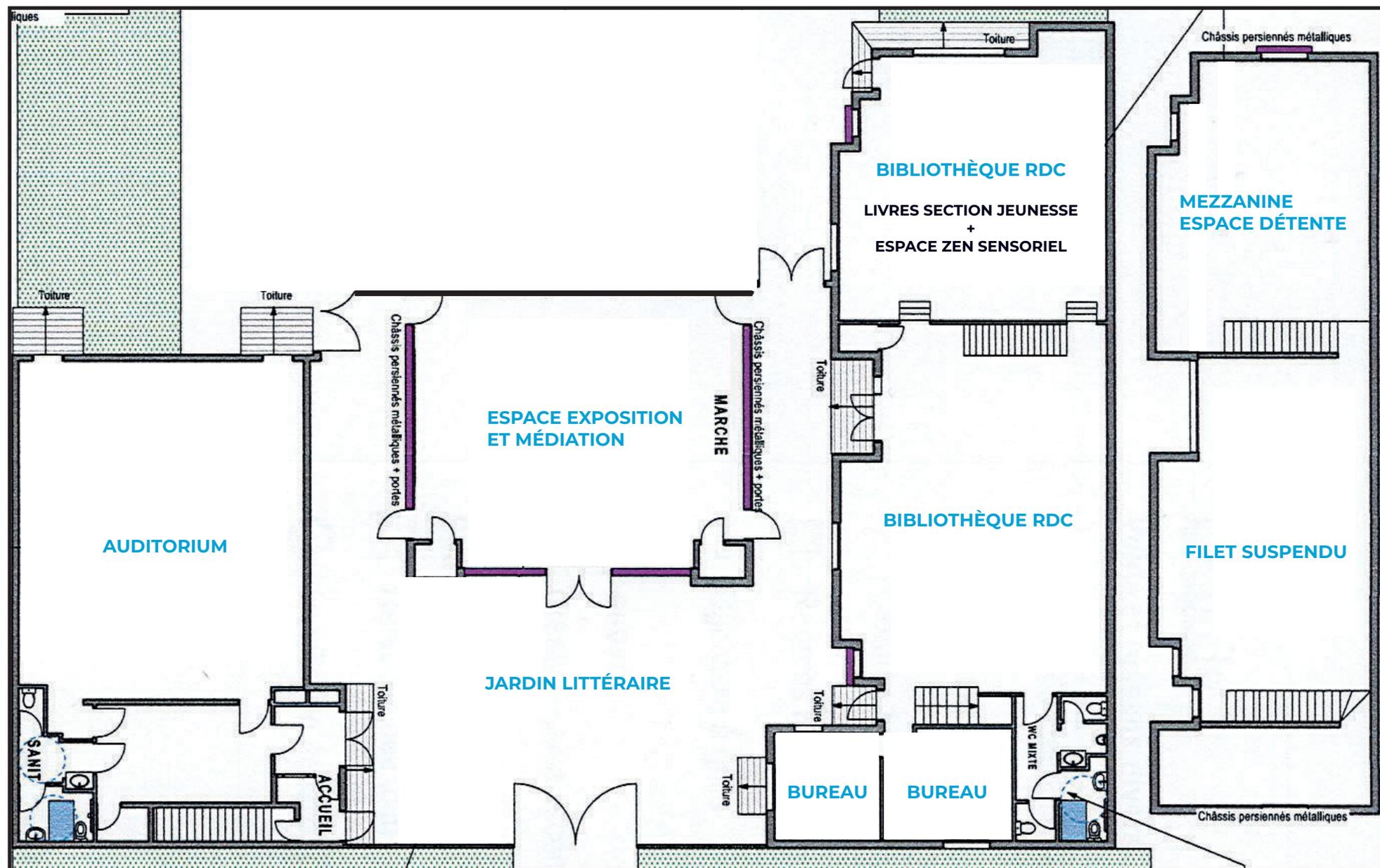
Publié le 12/09/2024

ID : 974-219740073-20240903-DL_2024_110-DE



LES PLANS





ENTRÉE

Envoyé en préfecture le 12/09/2024

Reçu en préfecture le 12/09/2024

Publié le 12/09/2024



ID : 974-219740073-20240903-DL_2024_110-DE

2ème plan

POLITIQUE DE MÉDIATION CULTURELLE

LES OJECTIFS

Dans le prolongement de la charte qui fait de la Ville de Le Port une ville bilingue, le réseau de lecture publique promeut des actions autour de la culture Créole et propose régulièrement des moments de partage à l'instar de la « Swaré kréol » où se mêlent contes, sirandanes, kosa in shoz ...

L'action culturelle de la médiathèque de la Rivière des Galets se veut fédératrice pour :

- Encourager la fréquentation des publics éloignés et fournir à chaque personne les moyens d'évoluer de manière créative
- Développer le sens du patrimoine culturel et environnemental
- Favoriser le dialogue intergénérationnel et la diversité culturelle
- Faciliter l'accès aux savoirs et à la culture scientifique
- Soutenir la tradition orale

LES PRINCIPES

Les médiathèques de la ville conçoivent leur politique d'actions en deux volets distincts : l'animation dans les murs et l'animation hors-murs.

Expositions artistiques, scientifiques ou didactiques en salle d'exposition, cycles de conférences ou de cinéma en salle multifonctions, contes en salle de conte jeunesse, ateliers d'art créatif en salle d'atelier d'expression : tous les espaces de la médiathèque sont sollicités.

La programmation des animations se construit au regard du Projet Culturel Scientifique Educatif et Social. Le réseau de lecture publique s'inscrit chaque année dans les évènements nationaux, et développe des partenariats avec les acteurs socio-éducatifs et culturels du territoire.

La Ville et l'État [Ministère de la Culture – Direction des Affaires Culturelles] ont signé depuis 2015 un Contrat-Territoire-Lecture (CTL). Ces contrats visent le développement de la lecture et l'accès aux services numériques dans les territoires fragilisés et dans les quartiers prioritaires de la ville. Un budget de fournitures et d'animation (achat d'exposition, frais de monstration ou prise en charge deconférencier) a été institutionnalisé à hauteur d'au moins 30 000€/an.

DES ANIMATIONS INNOVANTES

ANIMATIONS DANS LES MURS

Les animations « traditionnelles » des médiathèques sont une des bases du métier de médiateur du livre.

- « L'heure du conte » du mercredi matin,
- Les « bébés lecteurs » accueillent des enfants de moins de 3 ans, ...
- Des rencontres avec un artiste ou un auteur local pour parler de son métier et de son actualité ont lieu régulièrement sous l'appellation « En Apar'thé ».

Les ateliers créatifs constituent une animation d'appel pour les enfants et les parents.

Ces animations permettent d'éveiller les enfants à la lecture et aux sons tout en proposant aux familles de passer un moment privilégié autour d'un livre.

ANIMATIONS INNOVANTES

Depuis quelques années, la médiathèque met un point d'honneur à sortir à la rencontre des publics.

Les actions hors-les-murs permettent de toucher les non-publics, de faire connaître les médiathèques et de les montrer sous un angle inhabituel. Elles ont par exemple démontré leur capacité à aller là où on ne les attendait pas : en investissant le Parc Boisé, le square Pierre Sépard, la Friche ou encore diverses animations dans les quartiers (jardins d'enfants, crèches, pieds des immeubles, centres sociaux, etc.).

Elle s'accompagne toujours de contes et d'animations, afin de présenter une vision juste de notre action. Ces actions sont complémentaires à celles menées par le Théâtre Sous les Arbres.

Des actions vers les publics des crèches sont poursuivies et renforcées, d'autres ont été initiées, comme celles en direction des séniors.

ENRICHIR LA PROGRAMMATION

Parmi les missions des médiathèques, l'action culturelle occupe une place importante. Les médiathèques doivent proposer des actions culturelles, collectives voire participatives, non plus centrées uniquement sur le champ littéraire mais ouvertes à toutes les formes artistiques et à tous les domaines de connaissance.

Il est important que les médiathèques continuent à organiser des événements identifiés « réseau », qui leur donnent de la lisibilité en tant que tel et qui, de plus, sont renforcés par le CTL dans le but de proposer une irrigation des actions sur l'ensemble du territoire.

En effet, il est possible de décliner des actions innovantes, de les reproduire dans les deux médiathèques du réseau, ce qui réduit les coûts et les temps de préparation, ou encore d'organiser des cycles, des événements simultanés.

Cette programmation est à conforter avec nos partenaires en développant de nouveaux axes d'action tels que :

- Tisser des liens sur le territoire en poursuivant et en renforçant des partenariats locaux (Etablissements culturels, sociaux, éducatifs, centre de détention, associations locales).
- Mettre en avant la pluridisciplinarité et l'encyclopédisme des bibliothèques en créant des actions composites concernant plusieurs domaines.
- Positionner la médiathèque comme un espace de faire.
- Développer les animations scientifiques.
- Développer les actions hors les murs pour aller à la rencontre du public éloigné ou empêchés.
- Refléter les préoccupations de la population en proposant des débats d'actualité, des conférences de vulgarisation sur des thèmes choisis par les publics.
- Investir le milieu naturel

FORMALISER ET AMPLIFIER LES OUTILS DE COMMUNICATION

L'offre d'animation touchera à tous les domaines, qu'il s'agisse de littérature (ateliers d'écriture, heures du conte) ; société et sciences (débat et conférences à l'image de l'Université de tous les Savoirs) ; images et de son (diffusion d'œuvres cinématographiques, fonds spécialisé PRMA) ; patrimoine (circuit, exposition et valorisation du fonds local et régional) ; de jeux (consoles de jeux vidéo, jeux de plateau).

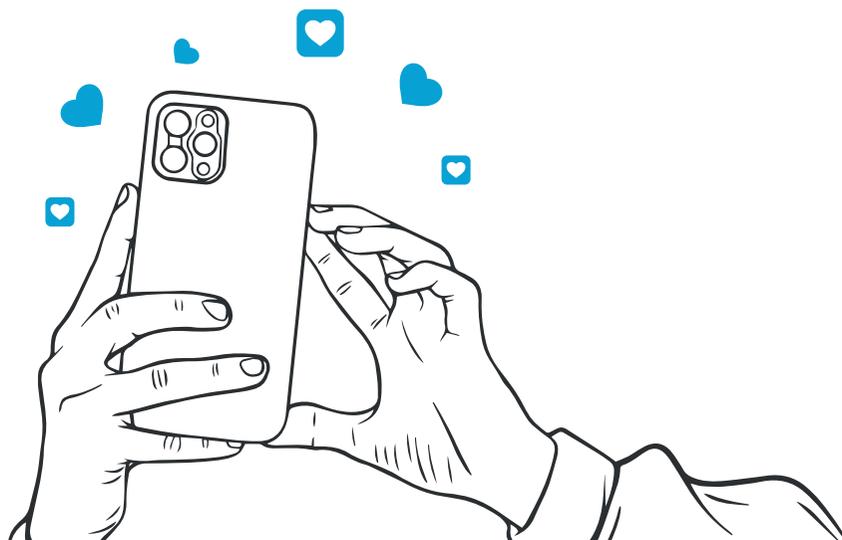
S'il est nécessaire d'avoir un certain nombre d'actions unifiées à l'échelle du réseau, il est également important de communiquer sur celles-ci, et de manière similaire sur l'ensemble du réseau.

On distingue deux types de communication :

Une communication quotidienne, complémentaire du portail internet du réseau. Cette communication permet d'interagir de façon plus spontanée et de promouvoir les actions des médiathèques au jour le jour. Ce type de communication sur les réseaux sociaux est additionnelle à la communication institutionnelle des médiathèques.

Une communication ciblée, plus **ponctuelle** et qui s'adresse à un type de public ou pour un événement particulier, comme les temps forts et nationaux.

La communication via Internet tient un rôle important, et notamment par le biais des réseaux sociaux. Ainsi, le réseau dispose d'une page Facebook alimentée régulièrement. Il convient de poursuivre dans cette voie en augmentant l'attractivité de la page des médiathèques et le lien entre les publications et les collections des médiathèques

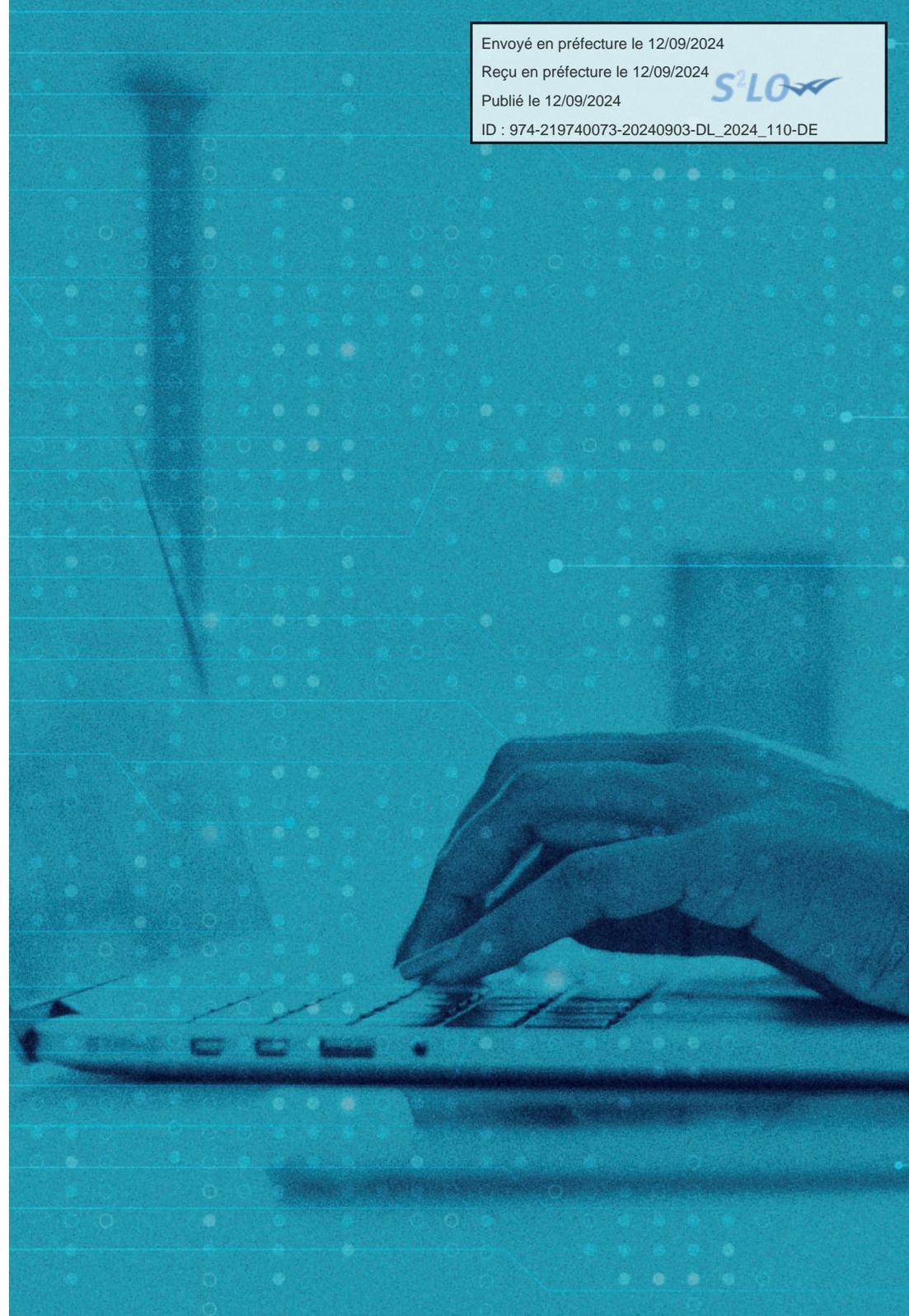


Le réseau de lecture publique met en place des stratégies de communication à décliner en fonction des contenus et du public visé. Une identité visuelle du réseau de lecture publique est en cours de réflexion.

Ainsi, l'utilisateur identifie clairement le fonctionnement en réseau des médiathèques et comme service public de la Commune de Le Port.

Enfin, la médiathèque est passée à une nouvelle génération de logiciel qui intègre les nouvelles technologies : prêt de documents numériques, possibilité de consultation ou de travail via tablettes ou smartphones, interactivité, lien avec les réseaux sociaux.

Le portail tient une place essentielle dans cette communication numérique et doit être un espace à la fois pratique et attractif pour l'utilisateur. Le portail actuel s'est enrichi des contributions des deux médiathèques et du centre de documentation des écoles d'architecture, d'arts et de l'institut de l'image de l'Océan indien. Il devrait prochainement intégrer le fonds de l'Institut du monde réunionnais.



LIENS AVEC LE TERRITOIRE

LES BERGES DE LA RIVIÈRE DES GALETS

L'aménagement des berges de la Rivière des Galets (1,4 km des berges vers le stade Nelson Mandela) s'inscrit dans la continuité du projet Fil Vert qui vise à valoriser les espaces verts et naturels du territoire portois, ainsi qu'à établir une connexion entre ces espaces.





Livr'anlèr 2024 au parc boisé

LES PORTES DE MAFATE

Les Portes de Mafate, accessibles par la Rivière des Galets sont une entrée emblématique du cirque de Mafate à La Réunion. Cette randonnée est appréciée pour ses paysages spectaculaires et son accès unique. La Rivière des Galets traverse des gorges impressionnantes et offre des vues magnifiques sur les remparts du cirque.



Envoyé en préfecture le 12/09/2024

Reçu en préfecture le 12/09/2024

Publié le 12/09/2024

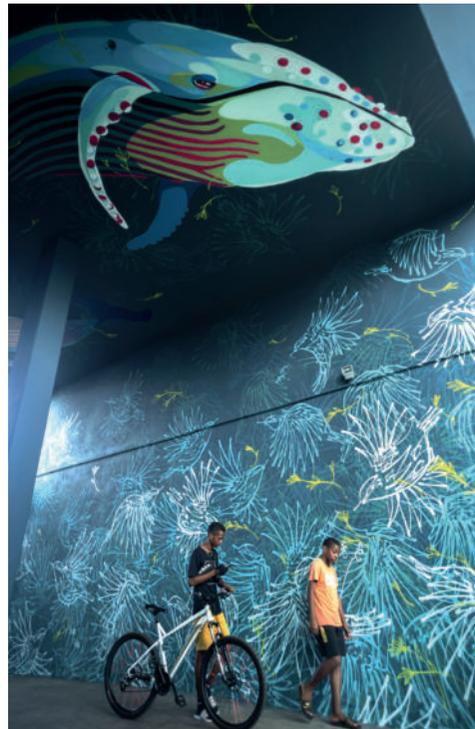
ID : 974-219740073-20240903-DL_2024_110-DE



**PROPOSITIONS : promenades contées et sensibilisation
au patrimoine végétal, géologique et environnemental**

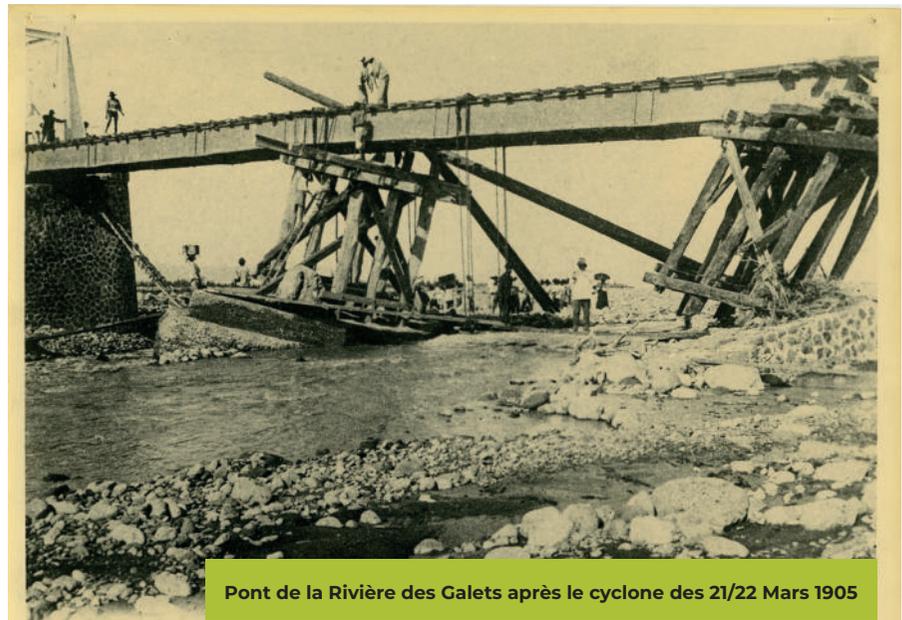
LE CIRCUIT PATRIMOINE

Le quartier de la Rivière des Galets fait partie du circuit Ville Musée du Port, une initiative visant à valoriser le patrimoine historique et culturel de la ville. Ce projet inclut des œuvres d'art urbain réalisées par des artistes locaux, comme Gorg One et Yann Le Gall, en collaboration avec les habitants et les élèves du quartier.



Les étapes du parcours :

- Les Portes de Mafate
- Église Sainte Catherine Labouré
- Farfar, usine Edena et Citerne d'eau
- Le Roi Galet
- Ville Musée, RHI
- La « Croisée »
- Histoire du pont de la Rivière des Galets



Pont de la Rivière des Galets après le cyclone des 21/22 Mars 1905

Envoyé en préfecture le 12/09/2024

Reçu en préfecture le 12/09/2024

Publié le 12/09/2024

ID : 974-219740073-20240903-DL_2024_110-DE



Envoyé en préfecture le 12/09/2024

Reçu en préfecture le 12/09/2024

Publié le 12/09/2024

ID : 974-219740073-20240903-DL_2024_110-DE



CONCLUSION

La demande et les besoins du public évoluent sans cesse.

Les bibliothèques font donc face à la nécessité de toujours s'adapter afin de proposer des offres et des services en adéquation avec les attentes de leur public.

L'innovation participe d'une volonté d'améliorer les services rendus. S'inscrire dans une démarche d'innovation permet aux médiathèques de porter un regard critique sur leur activité et de la faire évoluer au regard des attentes de leur public.

En outre, cette démarche se répercute sur le territoire qui apparaît alors d'autant plus attractif et performant.

La rénovation et la modernisation de la médiathèque de la Rivière des Galets

sont une opportunité pour développer les propositions culturelles avec les acteurs du territoire et la population au centre de ce projet. L'ancrage de la médiathèque sur le territoire est un enjeu important d'appropriation, pour donner le goût du plaisir de lire et partager des moments de rencontres culturelles en famille. Véritable tiers lieu, la médiathèque s'inscrit pleinement dans les missions « de garantir l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ainsi que de favoriser le développement de la lecture » [Loi Robert 21/12/2021

relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique]

Envoyé en préfecture le 12/09/2024

Reçu en préfecture le 12/09/2024

Publié le 12/09/2024



ID : 974-219740073-20240903-DL_2024_110-DE